

# CONSTRUCTION DU SENS

## EN GRAMMAIRE\*

Jacques LAMARCHE  
Université Western Ontario

Dans cette étude, nous cherchons à montrer qu'il y a des avantages théoriques et conceptuels significatifs à supposer que les aspects de l'interprétation qui sont pertinents pour l'analyse linguistique n'existent pas au niveau du terme (c'est-à-dire au niveau de la description lexicale). Notre hypothèse est que la sémantique linguistique est une fonction des opérations qui combinent les expressions, et que cette sémantique appartient donc à la composante morphosyntaxique de la grammaire. Nous montrons qu'avec cette approche, il est possible d'avoir une analyse des différents emplois d'un terme où la description de celui-ci est unifiée : le contenu du terme est toujours le même dans tous ses emplois, les différences entre ceux-ci étant dépendantes de comment les éléments sont combinés entre eux dans l'expression. Le lexique a alors une forme optimale : il constitue le répertoire des associations invariables entre sens et forme. Tous les aspects de l'interprétation linguistique (ce qui est variable et contingent) sont traités par la composante morphosyntaxique de la grammaire.

Nous illustrons cette approche en discutant de constructions copulatives de l'anglais de la forme *x is y* « *x* est *y* », où *x* et *y* correspondent à des substantifs « nus » (des adjectifs ou des noms sans déterminant ou marque du pluriel). En anglais, les substantifs nus peuvent avoir trois valeurs distinctes dans cette construction : la valeur d'adjectif, la valeur de nom propre, et la valeur de nom massif. Dans l'analyse que nous proposons ici, ces différentes valeurs sont le résultat de l'application d'opérations syntaxiques sur le substantif nu, et ne dépendent nullement de la dénotation du terme—la réalité extralinguistique à laquelle ces éléments renvoient—dont le rôle est simplement d'admettre ou de rejeter l'interprétation assignée par la syntaxe. Un même terme peut donc apparaître avec différentes valeurs linguistiques selon le contexte, même si sa dénotation est constante. Cette analyse met en évidence deux sémantiques distinctes associées à des niveaux d'analyse différents: une sémantique conceptuelle associée à la dénotation des termes, donc au lexique de la grammaire, et une sémantique linguistique (au sens de Bouchard, 1995) associée aux expressions complexes de la langue, le produit de la composante morphosyntaxique de la grammaire.

Nous esquissons tout d'abord les grandes lignes de la relation entre sémantique linguistique et conceptuelle adoptée dans ce travail (section 1), avant de discuter des constructions copulatives analysées par la suite (section 2). Nous montrons ensuite comment les différentes interprétations de ces constructions sont générées par la morphosyntaxe (section 3), avant de revenir à l'interaction entre les valeurs assignées aux termes et leur dénotation (section 4).

---

\* Nos élucubrations n'auraient jamais abouti à un semblant de cohérence sans l'écoute attentive et la patience de Robert Mercer et Barbara White durant la dernière année et demie. Il va sans dire que ce qui reste incohérent dans ce qui suit ne peut être attribuable qu'à l'auteur.

## 1. Dénotation et interprétation linguistique

Le point de départ de l'approche que nous avançons ici est basé sur l'hypothèse qu'il faut séparer de façon explicite l'interprétation linguistique d'un substantif (ce qu'on appelle traditionnellement un nom ou un adjectif) de sa dénotation. Ainsi, nous supposons que le fait pour un mot de dénoter une propriété, un individu, ou une catégorie, ne détermine pas son interprétation linguistique, c'est-à-dire sa valeur catégorielle (s'il a une interprétation d'adjectif, de nom propre, de nom commun). Notre hypothèse est que cette valeur est strictement une fonction du traitement que la morphosyntaxe fait subir au terme. La dénotation du terme n'a qu'une fonction d'arbitre dans l'analyse, admettant ou non une interprétation si l'expression tout entière peut avoir une valeur de vérité.

Pour illustrer ce que cette position implique, considérons le terme *small* « petit » en (1) :

- (1a)            *Mary is small.*            « Marie est petite. »  
 (1b)            *Small is beautiful.*            « Petit, c'est beau. »

Ce terme renvoie à une notion qui est conceptualisée comme une propriété d'un objet (sa taille). Traditionnellement, une telle dénotation est associée à la catégorie d'adjectif (ou de prédicat). C'est cette catégorie qui est pertinente pour l'interprétation de *small* en (1a). Cependant, cette valeur n'est pas appropriée pour décrire la phrase en (1b) où *small* est l'argument d'un prédicat (*small* est la chose qui est caractérisée et non la caractéristique de quelque chose). Dans ce cas particulier, des règles d'ajustement catégoriel (Partee, 1987) ou de coercition (Croft, 1991) sont généralement stipulées pour assurer que *small*, un prédicat qui demande un argument, ne soit pas traité comme tel dans cette structure.

Selon notre approche, *small* n'est pas un adjectif ou un prédicat au niveau de la description lexicale. En fait, la notion d'adjectif n'existe pas à ce niveau, le terme étant strictement défini par rapport à ce qu'il dénote (une notion conceptualisée comme une propriété). L'hypothèse est que *small* a une interprétation d'adjectif (ou de prédicat) parce que la règle qui le combine dans cette phrase lui assigne cette valeur. Étant donné la dénotation du sujet en (1a), la dénotation de *small* admet l'interprétation d'adjectif assignée par la syntaxe dans cette phrase, la situation où *small* est une propriété de l'individu *Mary* pouvant recevoir une valeur de vérité. En principe, le système peut combiner le terme autrement et celui-ci peut donc avoir d'autres interprétations. C'est ce qu'on observe en (1b), où *small* est traité comme un argument par la syntaxe. Et dans ce cas, la valeur catégorielle du terme change étant donné l'opération syntaxique qui le combine avec le verbe, mais sa dénotation, elle, reste la même.

Cette perspective suggère un programme de recherche basé sur deux problématiques. D'une part, qu'est-ce qu'une interprétation linguistique possible pour un terme dans une langue donnée ? D'autre part, quelle est la relation entre la connaissance associée à la dénotation des termes et leur interprétation dans cette langue ? Ces deux problématiques sont abordées dans ce qui suit à travers la discussion des constructions copulatives de l'anglais qui ont la forme en (2), où *x* et *y* sont des substantifs nus (des adjectifs ou des noms sans déterminant ou marque du pluriel).

- (2)            *x is y*            « *x* (c')est *y* »

Selon notre perspective, les valeurs attribuées aux termes *x* et *y* en (2) peuvent être analysées en faisant abstraction de leur dénotation, la dénotation des termes substantifs n'étant pas ce qui détermine leur interprétation linguistique. L'objectif de l'analyse est donc d'élaborer un système de règles qui, lorsqu'il est appliqué à *x is y*, permet de décrire les différentes relations possibles associées à des phrases où *x* et *y* sont des substantifs nus. Mais avant de discuter de ce système, il importe tout d'abord de mettre en évidence les valeurs qui peuvent être attribuées aux substantifs nus dans les structures de la forme (2).

## 2. Les structures copulatives à substantifs nus

En anglais, les substantifs nus peuvent avoir trois valeurs linguistiques dans une structure de la forme *x is y*. La valeur d'*individu*, qui caractérise les termes appelés traditionnellement noms propres ; la valeur de substance *non délimitée*, qui est associée aux noms de masse ; et la valeur de prédicat des adjectifs que nous dirons « *simple* » (par opposition à celle de prédicat « d'appartenance catégorielle », associée aux noms communs dans la langue).

Les constructions *x is y* peuvent mettre en rapport ces trois valeurs linguistiques afin de créer six configurations distinctes. Un des paramètres qui distinguent ces configurations est relatif à la valeur du sujet de la construction. Ainsi, un substantif nu en position sujet en anglais peut avoir une valeur d'individu, comme en (3a), ou de substance non délimitée, comme en (3b).

- (3a) Mary is good. « Marie est bonne »  
 (3b) Water is good. « De l'eau, c'est bon »  
 (3c) \*Small is Mary.

Cependant, le sujet ne peut avoir une valeur de prédicat simple, comme le montre (3c). Dans ce contexte, *small* devrait admettre une valeur de prédicat simple pour que la phrase renvoie à une situation possible. Le résultat est agrammatical, du moins très marginal sans une intonation qui permette une focalisation du prédicat.

Le sujet peut établir trois rapports différents avec un complément, rapports qui se distinguent au niveau de la symétrie de leur relation. Ainsi, nous observons une relation asymétrique où le complément est compris comme étant une sous-partie du sujet ; une relation symétrique où le sujet et le complément ont un rapport d'identité ; et une relation asymétrique où le sujet est compris comme étant une sous-partie du complément. La nature du rapport entre le sujet et le complément est en corrélation directe avec la valeur de ce dernier.

Considérons ces trois rapports pour les cas où le sujet de la phrase a une valeur d'individu. En admettant une interprétation intensionnelle, la relation entre un prédicat simple et un individu en (4) est asymétrique.

- (4) Mary is small. « Marie est petite »

Le complément est interprété comme une sous-partie du sujet de la phrase (une des propriétés de l'individu identifié par le sujet). Ceci est en contraste avec les phrases où le complément a une valeur d'individu, comme en (5) :

- (5) Mary is Wonderwoman. « Marie est Wonderwoman »

La phrase a une interprétation symétrique d'identité, le sujet et le complément étant identifiés à la même entité. La phrase en (6), où le complément a une valeur de substance non délimitée, illustre le troisième rapport :

- (6) Mary is water. « Marie est de l'eau »

À notre connaissance, cette relation n'est pas discutée dans la littérature, une situation qui dépend possiblement du caractère peu usité de ce qu'elle exprime (cependant, voir Quine, 1960 : 97-98). Nous devons imaginer un contexte particulier pour un tel cas. Par exemple, si nous imaginons qu'il existe une machine qui permette de changer les personnes en eau, la phrase en (6) pourrait décrire l'état de *Mary* après en avoir subi les effets. Selon nous, l'interprétation de cette phrase implique une relation inversée par rapport à la prédication simple : la phrase exprimerait une situation où l'individu *Mary* est une sous-partie de la substance non délimitée correspondant au complément. Cette conclusion est basée sur les observations suivantes. Tout d'abord, l'interprétation de (6) peut difficilement être assimilée aux deux autres interprétations en (4) et (5). Ainsi, il est difficile de concevoir *water* comme une propriété du sujet au même titre que *small* : *water* est interprété comme un nom dans ce

contexte, et il semble contre intuitif d'admettre une interprétation d'adjectif pour le terme dans ce cas. Ensuite, le contraste en (7) indique qu'il ne peut s'agir d'une interprétation d'identité:

(7a) Wonderwoman is Mary. « Wonderwoman, c'est Marie »

(7b) \* Water is Mary.

Avec une lecture d'identité, il est possible d'inverser le sujet et le complément en (7a) tout en gardant la même valeur de vérité qu'en (5), la relation étant symétrique (les deux termes ont la même valeur d'individu). En revanche, l'inversion de (6) en (7b) donne un résultat agrammatical, ce qui suggère que la relation est asymétrique.

Les exemples en (8), (9) et (10) sont parallèles aux cas en (4), (5) et (6) respectivement (sauf que le sujet a une interprétation de substance non délimitée) et confirment l'hypothèse que le sujet est interprété comme une sous-partie du complément en (6) :

(8) Water is good. « De l'eau, c'est bon »

(9) Water is H<sub>2</sub>O. « De l'eau, c'est du H<sub>2</sub>O »

(10) Beer is alcohol. « De la bière, c'est de l'alcool »

Les phrases en (8) et (9) correspondent respectivement aux cas où le complément est une sous-partie du sujet et à celui où il y a identité entre les deux. Le cas de (10), où le complément a une valeur de substance non délimitée, montre clairement que le sujet est une sous-partie du complément, la bière appartenant à l'ensemble des substances qui sont des alcools. L'inversion du sujet et du complément dans ce cas confirme cette conclusion :

(11) # Alcohol is beer.

L'inversion de (10) en (11) n'est pas agrammaticale : le problème est que ce résultat correspond à une situation qui ne peut pas avoir une valeur de vérité (ce que nous exprimons avec le symbole #). Ceci s'explique si nous posons que dans les constructions où le complément est une substance non délimitée, le sujet doit être une sous-partie de cette substance (à moins de pouvoir être identifié à cette substance (comme en (9)). Le problème avec (11) réside dans le fait que la relation *sous-partie de* entre *beer* et *alcohol* n'est vraie que dans une direction (la bière est un sous-ensemble des boissons alcoolisées, mais l'alcool n'est pas un sous-ensemble des bières). Dans la syntaxe, cette relation est exprimée lorsque le sujet est interprété comme la sous-partie d'un complément qui a une valeur de substance non délimitée. De ceci, nous pouvons donc conclure que dans la phrase en (6), le sujet est interprété comme une sous-partie du complément. Dans ce cas cependant, le résultat est inusité, le sujet étant un individu.

Les configurations qui sont possibles avec les expressions copulatives de la forme *x is y* se résument aux six cas présentés dans le tableau 1 :

	1 Sujet > complément	2 Sujet = complément	3 Sujet < complément
A Individu	Mary is small	Mary is Wonderwoman	Mary is water
B Substance	Water is good	Water is H <sub>2</sub> O	Beer is alcohol

Tableau 1

La rangée A contient les sujets à valeur d'individu, la rangée B, les sujets à valeur de substance non délimitée. Les colonnes correspondent aux différents rapports entre le sujet et le complément : le complément sous-partie du sujet à la colonne 1, la relation d'identité à la colonne 2, et le sujet sous-partie du complément à la colonne 3.

Bien que les exemples qui illustrent ces différentes configurations mettent en jeu des termes qui ont une dénotation, notre hypothèse est que la valeur attribuée à ces termes est en fait le résultat de l'application de certaines règles syntaxiques.

### 3. Construction des configurations

Nous proposons de rendre de compte la symétrie des rapports observés entre le sujet et le complément en adoptant les hypothèses suivantes (White, 2003, discute d'une implémentation informatique d'un modèle très similaire) :

- 1) Il y a deux règles de combinaison dans la syntaxe.
  - a) Une règle qui permet d'identifier un foncteur avec un terme.
  - b) Une règle qui permet d'inclure un terme dans un foncteur.
- 2) L'inclusion n'est possible que dans une région, une région étant toujours associée à du contenu fonctionnel.

Nous supposons que les dénnotations sont des objets temporellement simples—des points—qui sont temporalisés dans un discours lorsqu'ils sont combinés avec un foncteur. La symétrie des rapports découle de l'application de règles différentes pour combiner le sujet et le complément.

Le foncteur principal des constructions copulatives est le verbe *be*. Ce terme, que nous représentons au moyen de parenthèses en (12), permet d'introduire un sujet dans la phrase.

$$(12) \quad \text{is} \quad ( \quad )$$

Ce foncteur peut être identifié par un terme lorsque ce dernier est combiné par la règle d'identification en (13).

$$(13) \quad \begin{array}{c} x \quad + \quad ( \quad ) \quad \rightarrow \quad x \\ x \quad \quad \quad \text{is} \quad \quad \quad ( \quad ) \end{array}$$

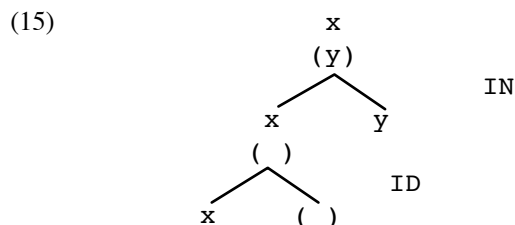
Nous représentons une situation d'identification en alignant le contenu du foncteur et d'un terme sur l'axe vertical, mais en gardant ces deux contenus sur des axes horizontaux distincts. Le terme  $x$  qui est ainsi combiné est alors l'argument de *is*.

La règle d'inclusion en (14) permet d'inclure un terme dans le foncteur, et place le contenu du terme entre les parenthèses sur l'axe horizontal.

$$(14) \quad \begin{array}{c} ( \quad ) \quad + \quad x \quad \rightarrow \quad (x) \\ \text{is} \quad \quad \quad x \end{array}$$

Le terme  $x$  qui est ainsi combiné a alors la valeur de prédicat simple, donc d'adjectif.

Avec ces deux règles, nous pouvons construire une représentation asymétrique en combinant tout d'abord le sujet par identification, et en combinant ensuite le complément par inclusion (nous verrons sous peu pourquoi nous combinons le sujet avant le complément en (15)) :

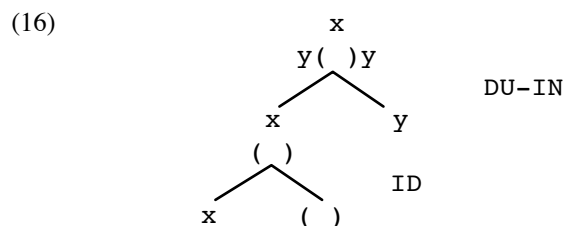


Cette configuration correspond en fait à la relation exprimée à la case A1 dans le tableau 1, où le complément est une sous-partie du sujet.

La relation asymétrique où le sujet est inclus dans le complément requiert la présence d'un autre foncteur. En effet, l'inclusion n'étant possible que dans une région (donc, un contenu fonctionnel), rien ne peut être inclus dans le complément sans le support de contenu fonctionnel. Notre hypothèse est que la position associée à la flexion morphologique du nom

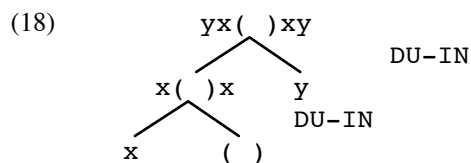
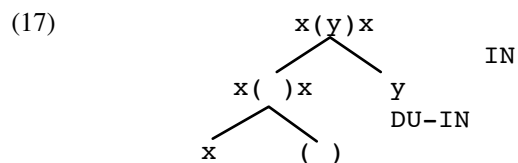
est en fait un foncteur. Avec un substantif nu, ce foncteur n'a pas de réalité formelle. Son existence est signalée par le fait que le terme occupe une position qui peut être fléchi (c'est-à-dire, mise au pluriel).

Formellement, nous dirons que le contenu du terme qui est en relation avec la position morphologiquement non marquée—la valeur du singulier—peut être dupliqué lorsqu'il est combiné avec un autre élément. Le contenu est alors interprété comme une région, et peut donc inclure quelque chose. Pour le cas qui nous intéresse, nous posons donc que le complexe *x is* est inclus dans un complément qui est dupliqué, comme en (16).



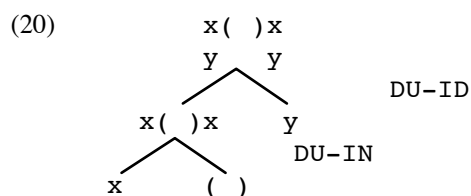
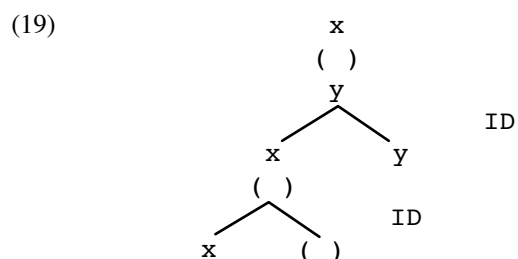
Bien que *y* soit un terme simple au niveau terminal, il est possible d'y inclure le complexe *x is* en le dupliquant lors de la combinaison. Ceci nous donne la configuration de la cellule A3 du tableau 1, où le sujet est une sous-partie du complément.

La possibilité de dupliquer pour inclure permet de créer la configuration de sujet de la rangée B du tableau 1, lorsque le sujet a une valeur de substance non délimitée. En posant que le sujet occupe une position associée à la flexion nominale, et peut donc être dupliqué lorsqu'il est combiné au verbe, nous pouvons ajouter les deux configurations en (17) et (18), qui correspondent respectivement aux cellules B1 et B3 du tableau 1:



Le complément est inclus dans le sujet en (17), alors que la relation entre les deux éléments est inversée en (18) lorsque le sujet est inclus dans le complément qui a été dupliqué. La dérivation en (18) montre pourquoi la combinaison du sujet doit se faire avant combinaison du complément. Autrement, il ne serait pas possible d'arriver aux rapports d'asymétrie corrects entre le sujet et le complément.

Les deux configurations symétriques de la colonne 2 sont construites en supposant que la règle d'identification peut être appliquée à un complément. Dans ce cas, nous posons que le complément combiné par identification apparaît sous le foncteur dans la représentation. La situation de la cellule A2 du tableau, l'identité de deux individus, correspond à (19) :



Pour arriver à la situation de la cellule B2, nous devons poser qu'il y a duplication du terme lorsque la règle d'identification est appliquée au complément, comme en (20).

Le tableau 2 donne les représentations que notre syntaxe peut construire pour les six configurations du tableau 1:

	1	2	3
A	$x$ ( $y$ )	$x$ ( ) $y$	$y$ ( $x$ ) $y$
B	$x$ ( $y$ ) $x$	$x$ ( ) $x$ $y$ $y$	$y$ $x$ ( ) $x$ $y$

Tableau 2

S'il est possible d'imaginer d'autres arrangements de  $x$ ,  $is$ , et  $y$ , il semble cependant que les configurations du tableau 2 soient les seules qui peuvent être mises en relation avec les expressions  $x is y$  de l'anglais. Si cette conclusion est empiriquement juste, nous devons supposer que ces configurations sont contraintes par certaines conditions. Nous énumérons certains des aspects dont l'analyse devra tenir compte pour arriver à ce résultat.

- **Le sujet doit être un argument par rapport au verbe.** Les deux règles de combinaison permettent de donner un statut d'argument à un sujet. C'est en fait la raison d'être de la règle d'identification. Mais la règle d'inclusion permet aussi d'attribuer un statut d'argument à un terme, l'inclusion étant à la base une relation de prédication. Un sujet dupliqué qui inclut un foncteur en est donc l'argument. En revanche, l'inclusion d'un terme dans un foncteur n'en fait pas un argument mais un prédicat. En posant que le sujet doit être un argument, on exclut la configuration en (21) pour  $x is$ , le sujet  $x$  n'étant pas l'argument de  $is$  dans ce cas.

(21)  $(x)$

- **La sélection du complément n'est pas déterminée par les propriétés lexicales de *be*.** La sélection d'un complément est régie par le système combinatoire de la grammaire, qui détermine ce qui est une valeur possible pour un complément. Pour les constructions copulatives, les restrictions de sélection dépendent strictement de la dénotation des termes.
- **On ne peut dupliquer un terme si c'est pour l'inclure.** Nous devons supposer que la duplication d'un terme doit servir à inclure un autre terme, ou à identifier une configuration où  $x is$  correspond à une valeur de substance non délimitée. La duplication, cependant, ne peut mener à un résultat comme (22), où le terme dupliqué se retrouve à l'intérieur de l'élément avec lequel il est combiné.

(22)  $(xx)$

- **La relation d'identité s'applique à des éléments de même valeur.** Ainsi, il est possible de combiner le complément par identification si ce complément a la même valeur que celle qui est attribuée au sujet. Par contre, le résultat en (23), qui correspondrait à la phrase agrammaticale *\*water is Mary* en (7b), est exclue par le système.

(23)  $x( )x$   
 $y$

Une motivation plus générale de ces contraintes, que nous laissons à une étude ultérieure, nous laisse avec un dispositif formel fort simple : deux règles de combinaison, deux éléments fonctionnels, et deux variables. Ce système permet de générer six configurations sémantiques distinctes pour les expressions de la forme  $x is y$ . Les notions de prédicat simple, d'individu et de substance non délimitée n'ont aucune réalité interprétative au niveau des termes. Les termes substantifs peuvent être traités comme des constantes lexicales dont la valeur distinctive dépend de la réalité conceptuelle associée à leur dénotation.

#### 4. Dénotation et vérité

Ayant mis en place ce qu'il est nécessaire de postuler pour dériver les différents rapports de symétrie entre le sujet et le complément, nous pouvons maintenant aborder la question de l'interprétation des configurations et du rôle de la dénotation dans l'analyse.

Le rôle que nous avons postulé pour la dénotation des termes en est un d'arbitre, la dénotation admettant ou non une interprétation assignée par la syntaxe à un terme donné. Notre hypothèse est que les représentations construites par la syntaxe contraignent ce qui est une dénotation possible. En un sens, la morphosyntaxe est vue comme un dispositif qui construit des « moules » à travers lesquels les dénnotations sont filtrées. La question de savoir si une dénotation donnée peut ou non être mise en rapport avec le moule construit en syntaxe dépend de la nature de cette dénotation et le contenu de toute l'expression avec laquelle elle est combinée.

Dans les phrases copulatives, le noyau du moule est le verbe copule *be*. Supposons que ce moule constitue l'élément de base qui permet de mettre en évidence une unité d'information unique. Ainsi, indépendamment de la nature de ce qui est combiné avec *is*, une phrase construite avec ce verbe impliquera la notion d'unité simple. Avec cette hypothèse, nous voyons pourquoi les substantifs nus en anglais ont l'interprétation qu'ils ont. Considérez ainsi la représentation qui apparaît en (24), celle qui résulte de la combinaison de  $x$  par identification.

(24)                     $x$   
                          ( )

Notre hypothèse est que le contenu de *be* rend la représentation en (24) compatible avec un terme  $x$  si  $x$  dénote une chose unique, un individu. En anglais, les termes qui dénotent les objets uniques sont les noms propres, et c'est donc la configuration que ces termes vont privilégier. Nous voyons qu'avec le contenu de *be*, l'ajout d'un complément à (24) par identification—le cas de la dérivation en (19)—ne peut que donner une interprétation d'identité. En effet, la configuration implique que deux individus distincts ( $x$  et  $y$ ) sont identifiés à la même unité d'information : c'est donc qu'il doit y avoir identité entre ces individus d'une manière ou d'une autre (Lamarque, 2002).

Nous pouvons aussi voir pourquoi la configuration en (24) n'est pas compatible avec une dénotation de nom commun, qui renvoie à un ensemble d'individus, et non à un individu unique. Une telle dénotation a besoin de matériel fonctionnel supplémentaire si elle est pour établir une relation avec le contenu fonctionnel attribué à *be*, par exemple, le pluriel qui multiplie la valeur du terme, ou un déterminant qui individualise un membre de l'ensemble d'individus.

En revanche, un terme qui a une dénotation de propriété peut fort bien apparaître dans la configuration (24), cette dénotation étant unique. De fait, un élément qui dénote une propriété peut apparaître dans les configurations associées à un nom propre, comme on le voit en (25) :

(25a)                Small is beautiful.                « Petit, c'est beau »

(25b)                Honest is honest.                « Honnête est honnête »

(25c)                Small is quality.                « Petit, c'est de la qualité »

Évidemment, ces phrases ont une interprétation plus marquée que celle où le sujet est un nom propre. Par exemple, dans les relations asymétriques le complément tend à dénoter des notions qui renvoient à un jugement du locuteur. Aussi, il semble difficile de créer des relations d'identité autrement qu'avec des tautologies comme (25b). Ceci découle vraisemblablement du fait qu'il semble y avoir peu (ou pas ?) de paires d'adjectifs qui sont des synonymes absolus.

Considérons maintenant la représentation que nous avons attribuée à la substance non délimitée en (26).

(26)  $x( )x$

Dans ce cas, l'unité information qui est donnée par la sémantique du verbe est une sous-partie d'un terme qui a été dupliqué. La valeur attribuée à la dénotation a donc une étendue plus large que l'unité identifiée par le foncteur, et n'est donc pas délimitée par la région identifiée par ce foncteur. Une dénotation qui est compatible avec cette configuration devra correspondre à quelque chose qui « déborde » les limites de l'unité d'information dont il est question dans la phrase. Notre hypothèse est que cette configuration est celle qui est admissible par la dénotation des noms de masse.

Cette analyse a une conséquence très intéressante. Rappelons que cette configuration est seulement possible pour un terme qui est mis en relation avec une position associée à la flexion morphologique du nom. Le pluriel étant marqué directement sur le nom en anglais, nous expliquons pourquoi l'interprétation de substance non délimitée est possible avec un substantif nu dans cette langue : le nœud qui peut être dupliqué est le terme lui-même, car c'est lui qui porte la marque du pluriel. Si nous adoptons l'hypothèse de Bouchard (2002) (aussi discutée dans Lamarche, 1990) voulant que le nombre en français soit marqué sur le déterminant plutôt que sur le nom, nous expliquons alors la présence d'un déterminant pour avoir l'interprétation de masse dans cette langue. En effet, la configuration en (26) résulte de la duplication de la position associée à la flexion en nombre. Si cette flexion est sur le déterminant plutôt que sur le nom, alors l'interprétation de substance non délimitée est impossible avec le terme seul, un déterminant devant apparaître pour avoir duplication.

Enfin, notons que l'interprétation de substance non délimitée n'étant pas dépendante de la dénotation, un nom de masse peut apparaître avec d'autres interprétations sans que sa dénotation ne change. Ainsi, lorsqu'un déterminant est ajouté à un nom de masse en anglais (*a beer*), le terme dénote toujours, à un certain niveau, la même réalité cognitive. Simplement, cette réalité doit être conçue d'une manière qui est compatible avec l'interprétation que lui impose la morphosyntaxe de la construction.

## 5. Conclusion

La conception de la grammaire que nous venons de présenter nous apparaît avoir des avantages théoriques importants par rapport aux approches traditionnelles. D'une part, elle permet d'envisager une formalisation très simple de la connaissance linguistique. La grammaire comprend quelques règles qui, à partir du contenu de quelques termes, peuvent engendrer plusieurs interprétations distinctes. Le lexique est réduit à sa plus simple expression (chaque terme est en rapport avec une dénotation ou une valeur fonctionnelle), et la complexité conceptuelle est reléguée au domaine de la connaissance extralinguistique. L'approche suggère enfin que les configurations construites par la grammaire devraient permettre de mieux comprendre l'organisation de l'information extralinguistique chez les humains, ces représentations mettant en lumière dans la langue les rapports possibles des dénotations qui existent indépendamment de celle-ci.

### Références bibliographiques

- BOUCHARD, D. (1995), *The Semantics of Syntax : a Minimalist Approach to Grammar*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BOUCHARD, D. (2002), *Adjectives, Number and Interfaces : Why Languages Vary*. Amsterdam, North-Holland.
- CROFT, W. (1991), *Syntactic Categories and Grammatical relations : The Cognitive Organization of Information*, Chicago, The University of Chicago Press.

- LAMARCHE, J. (1990), *Tête-à-tête et autres relations : la position et l'interprétation des ADs*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- LAMARCHE, J. (2002), Sémantique linguistique en syntaxe, dans Lagorgette, D., Larrivée, P. (éds), *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom-, 233-253.
- PARTEE, B. (1987), Noun Phrase Interpretation and Type-Shifting Principle, dans Groenendijk, J., de Jongh, D., M. Stokhof, (éds), *Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers*, Dordrecht, Foris, 115-143.
- QUINE, W.V.O. (1960), *Word and Object*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- WHITE, B. (1990), *Une grille sémantique : modèle computationnel de la construction du sens en anglais*, thèse de maîtrise, Université Western Ontario.